

GUIDE DE LECTURE DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique est le document de référence de l'enquête publique. Il contient l'ensemble des caractéristiques du projet et des études ayant contribué à son élaboration permettant au public de s'informer et de donner son avis sur le projet. Il contient beaucoup d'informations sur le projet, ses impacts et ses bénéfices. Il est donc particulièrement riche et dense. Ce guide vise à vous faciliter la lecture du dossier et vous aider à trouver l'information que vous cherchez.

OÙ CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

- En mairie du 18e arrondissement de Paris, aux heures d'ouverture
- Au siège de l'enquête publique à la Préfecture de Paris
- Sur le site internet dédié à l'enquête publique :
<http://cimetiere-montmartre.enquetepublique.net>

COMMENT S'EXPRIMER SUR LE PROJET ?

- Participez aux permanences de la commission d'enquête qui répondra à vos questions sur le projet et notera vos contributions
- Exprimez-vous sur les registres mis à disposition dans la mairie du 18e arrondissement de Paris et à la Préfecture de Paris
- Déposer un avis sur le registre numérique :
<http://cimetiere-montmartre.enquetepublique.net>
- À l'adresse de courriel :
classement.montmartre@developpement-durable.gouv.fr

COMMENT EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET ?



En moins de
30 minutes

En lisant la **Pièce B**
Note de présentation

qui reprend de façon synthétique les caractéristiques du projet.



Entre 30
minutes
et 1 heure

En lisant la **Pièce C**
Rapport de classement

qui détaille l'analyse technique amenant à proposer ce projet.

Ce document illustré se compose de 42 pages compréhensibles par tous.

Ces 2 documents sont disponibles :

- en mairie du 18e arrondissement de Paris
- à la Préfecture de Paris
- sur <http://cimetiere-montmartre.enquetepublique.net>

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 11 JANVIER 2019

Le dossier d'enquête publique comporte plusieurs pièces juridiques et techniques, conformément à la législation en vigueur, et est organisé de la manière suivante :

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS PARTICULIÈRES ?

Sur les procédures réglementaires du classement :

→ **Pièce A**

Sur la description synthétique du projet de classement :

→ **Pièce B**

Sur la description détaillée du projet de classement :

→ **Pièce C**

Sur le périmètre du futur site classé :

→ **Pièce E**

COMPRENDRE LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE

Pièce A : Informations juridiques et administratives (4 pages)

Cette pièce présente l'insertion de l'enquête publique dans les procédures administratives relatives au projet. Elle rappelle la décision adoptée au terme de l'enquête, l'ensemble des autorisations auxquelles le projet est soumis et les références réglementaires afférentes. L'organisation et le déroulement de l'enquête publique y sont également expliqués.

Pièce B : Note de présentation (5 pages)

Cette pièce résume les motifs du projet de classement.

Pièce C : Rapport de classement (42 pages)

Cette pièce constitue le fond du dossier du projet de classement du Cimetière de Montmartre grâce à une analyse technique de ses qualités historique et pittoresque qui justifient cette proposition de classement. Cette analyse aborde tant ses dimensions historique, patrimoniale que paysagère et détaille les bénéfices du classement en vue de leur bonne conservation.

Pièce D : Etude géo-morphologique du cimetière (4 pages)

Extraite de [l'Etude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière de Montmartre](#), 2013, Atelier parisien d'urbanisme.

Pièce E : Plans du cimetière et périmètre de classement (3 pages)

un plan présente le périmètre de classement sur une vue aérienne, un deuxième, les parcelles cadastrales correspondantes, un troisième, les divisions du cimetière.

Pièce F : Annexes dont avis de la CDNPS (12 pages)

Cette pièce agrège les documents et courriers administratifs relatifs au projet.